

Augmentation immédiate des salaires et des minima sociaux !

SMIC, RMI, RMA, CDD, CES, CEC, CEJ, CIC, contrats d'apprentissage, alternance, bas salaires, salaires partiels... y'en a marre de galérer pendant que certains s'en mettent plein les poches !

Dans le privé, rien à faire du Medef et de sa proposition de « prime d'intéressement aux bénéfices de l'entreprise » ! Les primes ne concernent qu'1 salarié sur 4. Elles ne sont pas garanties dans la durée. Elles poussent les travailleurs à se fliquer mutuellement pour augmenter la productivité. Ce que nous voulons, nous qui produisons les richesses, ce sont des hausses de salaire. Point barre !

Dans le public, l'augmentation de 0,8 % proposée

par le gouvernement est une arnaque. Les bas salaires sont très nombreux dans ce secteur (le « salaire moyen des fonctionnaires » dont on nous rebat les oreilles n'a aucune réalité sur le terrain) et ils ont besoin d'être sérieusement revalorisés. Quant à la perte de pouvoir d'achat depuis 4 ans, elle est estimée à 5 %. Alors, 0,8 % d'augmentation c'est vraiment se « foutre » de la gueule du monde !

Enfin, le 10 mars, nous n'avons pas seulement manifesté pour les salaires mais aussi contre le chômage et la précarité, pour la défense des services publics, pour la réduction du temps de travail. Quelles sont les réponses du gouvernement à ce sujet ? Que dalle !

Stop aux bas salaires ! Stop aux inégalités salariales !

Augmentation générale selon une échelle décroissante allant de 300 à 0 euros !



Les propositions d'augmentation uniforme (en pourcentage, du point d'indice ou du type « X euros pour tous ! ») ont le mérite d'être claires, mais elles avantagent les salariés les mieux payés. La CNT lutte pour des augmentations différenciées inversement proportionnelles aux salaires afin de réduire les inégalités entre travailleurs. Bien sûr, la CNT ne saurait se satisfaire de ces augmentations, son objectif étant l'abolition de toutes les hiérarchies salariales et la construction d'une société fondée sur la répartition égalitaire des richesses et l'autogestion.



Ce que propose la CNT dans l'immédiat :

- Augmentation générale selon une échelle décroissante de 300 euros pour les salaires les moins élevés à rien pour les salaires au-dessus de 2 fois le SMIC réévalué.
- Pas de salaire net inférieur à 2 000 euros.
- Pas d'augmentation des salaires sans relèvement en parallèle des minima sociaux, des contrats précaires, des contrats d'apprentissage, des indemnités-chômage et des retraites.

Comment faire plier gouvernement et patronat ?

Négocier « à froid » est le meilleur moyen de se faire avoir ! Négocier secteur par secteur est le meilleur moyen d'opposer public et privé (la proposition d'augmenter les salaires des fonctionnaires est une tentative de casser l'unité entre les deux secteurs) ! Négocier branche par branche, entreprise par entreprise, c'est renouveler l'erreur des accords « 35 heures ». Ce qu'il faut, c'est continuer à **lutter tous ensemble (public / privé)**. C'est **bloquer l'économie du pays** en s'attaquant là où ça fait mal, c'est à dire aux profits capitalistes. C'est **construire un mouvement de grève générale, prolongé, offensif et contrôlé par la base**. C'est **refuser l'éparpillement géographique et professionnel** ; c'est pousser gouvernement et patronat à accepter nos revendications sur un plan national et interprofessionnel.

Confédération Nationale du Travail (CNT)

1 rue Broca - 59000 Lille - Tél : 03 20 56 96 10

Union régionale : ur59-62@cnt-f.org

Union locale de Lille : ul-lille@cnt-f.org

Site web : www.cnt-f.org/59-62

Lettre d'information sur internet :

liste-cnt-infos-nord-subscribe@cnt-f.org

Abonnement gratuit de 3 mois au **COMBAT SYNDICALISTE**

Nom / prénom :

Adresse :

Profession :

E-mail :

